

PASS Psy

*Permanence d'Accès
aux Soins de Santé
en milieu Psychiatrique
de Paris*

**PRÉSENTATION
ET
CONTACT**



GHU PARIS

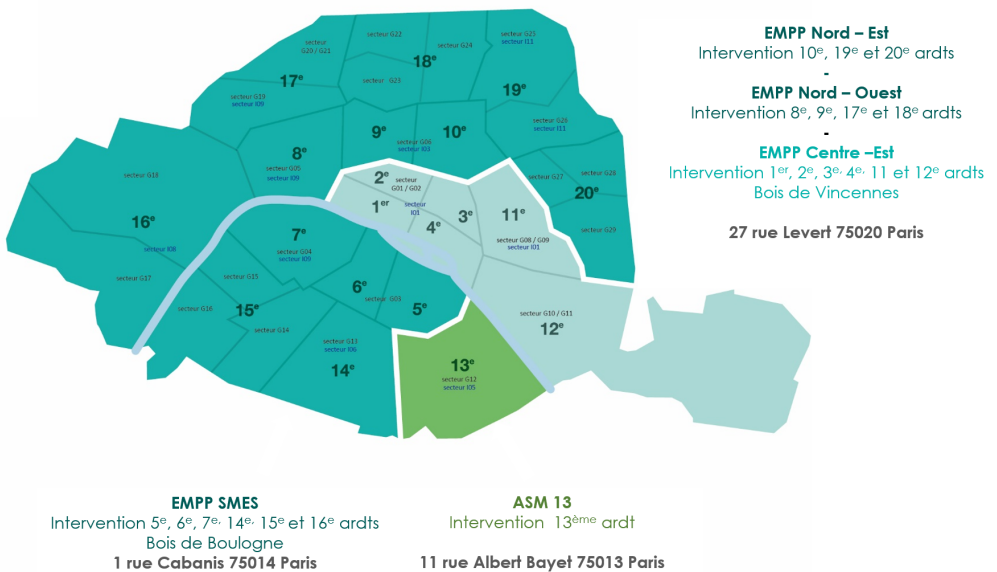
PSYCHIATRIE &
NEUROSCIENCES

La Permanence d'Accès aux Soins de Santé en milieu Psychiatrique (PASS Psy), créée à Paris en 2010, a pour mission de faciliter l'accès aux droits et aux soins somatiques d'un public connu des secteurs de psychiatrie, des Equipes Mobiles de Psychiatrie et Précarité (EMPP), et dont la situation clinique et médico-psychosociale est complexe. Elle n'a pas pour vocation de faire accéder les publics à des soins psychiatriques, ceux-ci relèvent des EMPP.

La PASS en milieu Psy de Paris et les EMPP des différents établissements psychiatriques de Paris se sont organisés en « Pôle Psychiatrie-Précarité ».

Depuis le 1er janvier 2019, les hôpitaux de Sainte-Anne, de Maison-Blanche et de Perray-Vaucluse ont fusionné pour former un seul et même établissement le « Groupe Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie et Neurosciences » (GHU Paris). Le Pôle Psychiatrie Précarité est un dispositif de ce GHU, à ce titre il couvre tout Paris.

Les Hôpitaux de Saint-Maurice (ex-Esquirol « Paris et Val-de-Marne ») et l'Association de Santé Mentale du 13e (ASM13) sont des partenaires et/ou associés de notre Pôle.



LES MISSIONS DE LA PASS EN MILIEU PSYCHIATRIQUE *

- Améliorer la prise en charge somatique de personnes présentant des troubles psychiques :
 - Par l'offre de soin immédiat et sans préalable via une évaluation infirmière et une consultation de médecine générale
- Assurer la continuité des soins et veiller à leur coordination
- Accéder à la recouvrance complète des droits sociaux, et notamment d'assurance maladie qu'elle que soit la situation de la personne
- Orienter vers une prise en charge de santé de droit commun, une fois les droits obtenus

* (Cf circulaire DGOS du 18 juin 2013)

MODALITÉS D'INTERVENTION :

• Lieu ressource et de soutien aux professionnels :

- sur le plan médical et sanitaire
- sur le plan des droits à la sécurité sociale
- aides aux « aidants » / appui technique aux équipes d'amont, sur le plan médical, sur le plan des droits à la CPAM / Sensibilisation Formation...

• Consultations médicales et sociales sur RDV :

- soit sur le lieu de vie de la personne (en partenariat avec les équipes d'amont)
- soit en milieu hospitalier, sur le site de Sainte-Anne 75014 PARIS ou sur le centre médical GOSB, 27 rue Levert 75020 PARIS (2ème étage gauche)
- entretiens en binôme médico-social

• Prise en charge médicale et sociale globale le temps d'ouverture des droits :

- accompagnements physiques à des RDV extérieurs médicaux ou sociaux, si besoin
- réalisation d'examens, délivrance temporaire de traitements à visée somatique
- ouverture de droits à la CPAM

• Orientation in fine vers les structures médico-sociales du droit commun, et/ou médecin traitant

LES + DE LA PASS EN MILIEU PSY :

- Les fonctions d'une « PASS » : soins sans préalable de droits ouverts, hors hospitalisation
 - la mobilité en plus
 - avec des professionnels de la psychiatrie
- Un partenariat avec l'Assurance Maladie de Paris facilitant l'information sur l'état des droits, l'ouverture de ceux-ci
- La possibilité d'un suivi médical temporaire dans l'attente d'une possible orientation vers un médecin traitant :
 - s'adaptant au mieux aux problématiques de la personne
 - s'adaptant et inter-agissant avec le projet d'accompagnement du service demandeur.

CONTACTS :

- **Bureau de consultation** : 01 45 65 81 51 / Fax - 01 45 65 83 89
- **Portables** :
Médecin généraliste – 07 61 72 35 00
Infirmière – 07 62 68 32 50
Assistants Sociaux – 06 86 88 72 63 / 06 86 56 40 01
- **Courriel** : pass-psy@ghu-paris.fr
- **Adresse administrative** : GHU Paris psychiatrie&neurosciences
PASS-Psy - 1 rue Cabanis -75014 PARIS

PLAN DES LIEUX DE CONSULTATION :

1. Site Sainte - Anne 1 rue cabanis 75014 PARIS



Permanence d'Accès aux Soins de Santé
en milieu PSYchiatrique

Tél : 01 45 65 81 51 - Fax : 01 45 65 83 89

Bâtiment 21 - 3ème étage

Entrée par le 2 rue d'Alésia 75014

Métro : 6 arrêt Glacière

Bus : 21 arrêt Glacière / Tolbiac

62 arrêt Glacière / Tolbiac

88 arrêt Alesia / René Coty /
Parc Montsouris

Accès Véhicule

Entrée par le 17 rue Broussais 75014

2. Centre Médical GOSB : 27 rue Levert 75020 PARIS



Métro :

11 arrêt Jourdain

7bis arrêt Place des Fêtes